

Annecy, le 20 mai 2020

Sécurité routière Contrôles routiers pour le week-end de l'ascension

Haute-Savoie

L

Accidentalité routière depuis le 1^{er} janvier 2020

Mortalité routière départementale au 17 mai 2020 : 11 tués soit une baisse de 50 % comparée à l'année dernière

Au 17 mai 2020, 11 personnes ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie, soit 11 de moins que l'année dernière pour la même période.

En Haute-Savoie, en 2020, 1 personne décède tous les 12 jours.

Depuis le 1er janvier, **tous les indicateurs sont en baisse** :

- nombre d'accidents : -36%,
- nombre de blessés hospitalisés: -43 %,
- Nombre de blessés : -38 %.

Accidentalité au 17 mai 2020



| Du 1er janvier au 17 mai 2020 (provisaires) | | Accidents corporels | Tués à 30 jours | Blessés | Dont hospitalisés |
|---|------------|---------------------|-----------------|---------|-------------------|
| Du 1er janvier au 17 mai 2020 (provisaires) | | 101 | 11 | 120 | 40 |
| Du 1er janvier au 17 mai 2019 (définitifs) | | 158 | 22 | 192 | 70 |
| 2020/2019 | Différence | -57 | -11 | -72 | -30 |
| | Evolution | -36,1% | -50,0% | -37,5% | -42,9% |
| | Tendance | ↘ | ↘ | ↘ | ↘ |

Répartition des tués par catégorie d'utilisateur et par tranche d'âge du 1er janvier au 17 mai 2020

| Du 1 ^{er} janvier au 17 mai 2020 | VL | PL | moto | Cyclo | vélo | piéton | total 2019 |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|------------|
| 0-17ans | | | 1 | | | 1 | 2 |
| 18-24 ans | 1 | | | | | | 1 |
| 25-39 ans | | | | | | 1 | 1 |
| 40-64 ans | 4 | | 1 | | | | 5 |
| 65 ans et + | 1 | | | | | 1 | 2 |
| Total 2019 | 6 | 0 | 2 | 0 | 0 | 3 | 11 |
| Total 2018 | 2 | 1 | 5 | 1 | 5 | 0 | 14 |

45% des personnes tuées sont des usagers vulnérables (27 % des piétons, 18 % des motards).

18 % des personnes tuées sont des seniors.

Premiers impact de la pandémie sur la sécurité routière

La baisse de l'accidentalité était déjà visible avant la période du confinement, mais dans une moindre mesure (1 mort tous les 8 jours).

Accidentalité avant la période de confinement
(du 1^{er} janvier au 15 mars 2020)



| Du 16 mars au 10 mai 2020 (provisoires) | | Accidents corporels | Tués à 30 jours | Blessés | Dont hospitalisés |
|---|-----------|---------------------|-----------------|---------|-------------------|
| Du 16 mars au 10 mai 2020 (provisoires) | | 82 | 9 | 99 | 33 |
| Du 16 mars au 10 mai 2019 (définitifs) | | 90 | 12 | 104 | 34 |
| Différence | | -8 | -3 | -5 | -1 |
| 2020/2019 | Evolution | -8,9% | -25,0% | -4,8% | -2,9% |
| Tendance | | ↘ | ↘ | ↘ | ↘ |

En France, lors du confinement le trafic routier a chuté de 80 %, mais la mortalité n'a baissé que de 50 %. Dans notre département, tous les indicateurs ont baissé entre 71 et 81% !

Accidentalité pendant la période de confinement
(du 16 mars au 10 mai 2020)



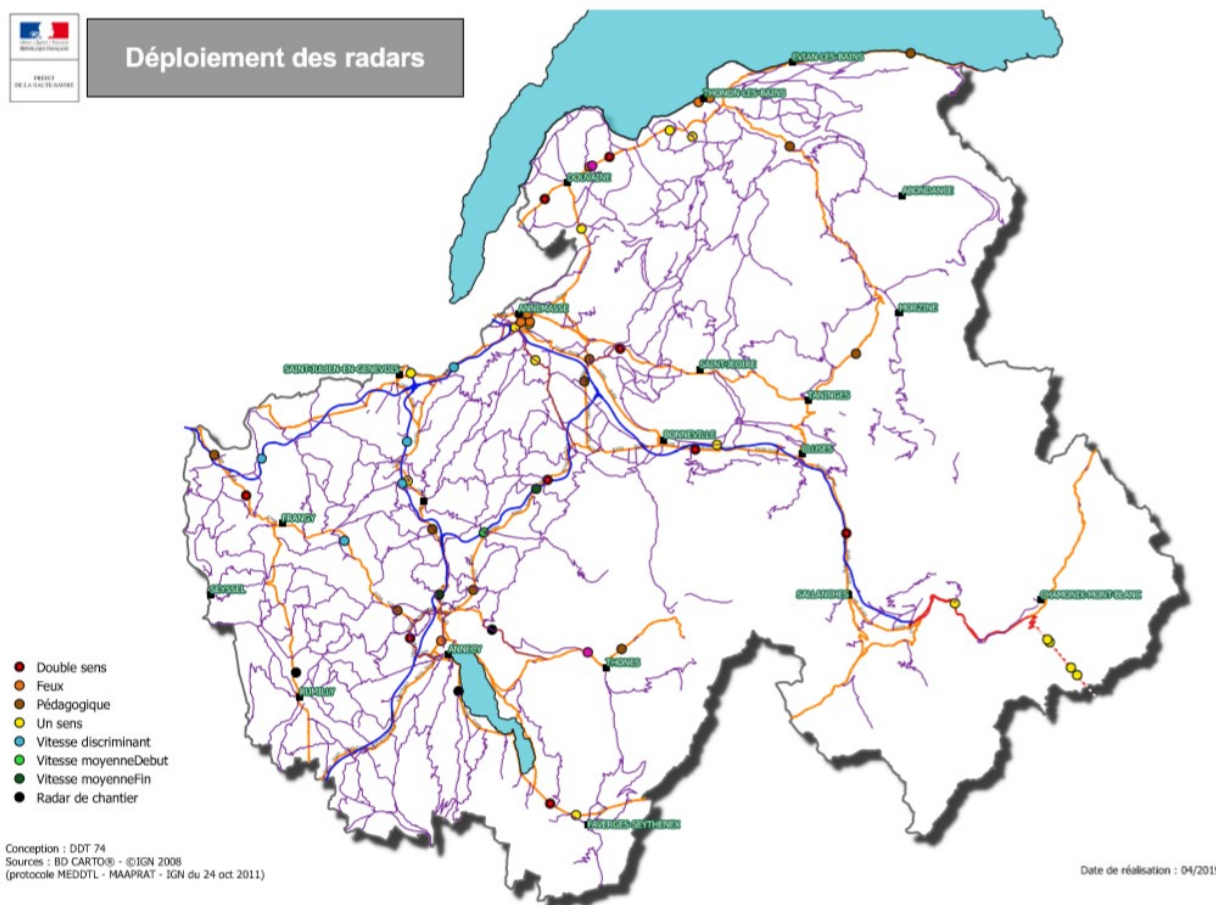
| Du 16 mars au 10 mai 2020 (provisoires) | | Accidents corporels | Tués à 30 jours | Blessés | Dont hospitalisés |
|---|-----------|---------------------|-----------------|---------|-------------------|
| Du 16 mars au 10 mai 2020 (provisoires) | | 15 | 2 | 15 | 5 |
| Du 16 mars au 10 mai 2019 (définitifs) | | 54 | 7 | 66 | 26 |
| Différence | | -39 | -5 | -51 | -21 |
| 2020/2019 | Evolution | -72,2% | -71,4% | -77,3% | -80,8% |
| Tendance | | ↘ | ↘ | ↘ | ↘ |

La vitesse inadaptée ou excessive demeure toujours la 1ere cause de la mortalité routière sur nos routes

En 2019, la vitesse excessive ou inadaptée demeure la cause première de la mortalité sur les routes de Haute-Savoie (35 %).

Afin de lutter contre ce comportement, notre département est équipé de 39 radars automatiques

Carte de déploiement des radars en Haute-Savoie



En 2019, les forces de l'ordre ont contrôlés 10 788 véhicules en excès de vitesse soit une augmentation de 28 % comparé à 2018.

Chaque jour en Haute-Savoie, 30 personnes sont contrôlées en excès de vitesse par les forces de l'ordre.

Levez le pied, si vous ne voulez pas rentrer à pied !

Depuis février 2018, les forces de l'ordre de Haute-Savoie ont une nouvelle délégation... une délégation pour **immobiliser administrativement les véhicules en grand excès de vitesse** (vitesse supérieure à 50 km/h de la vitesse autorisée).

Concrètement si vous êtes contrôlés en grand excès de vitesse :

- vous perdrez 6 points,
- votre permis fera l'objet d'une rétention immédiate pendant 72 heures (durant lesquelles vous ne pourrez pas conduire) et pourra faire l'objet d'une suspension pouvant durer jusqu'à 3 ans,
- vous devrez vous acquitter d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €,
- et en plus, votre véhicule sera immobilisé immédiatement (mise en fourrière pendant une durée maximale de 7 jours à votre charge).

Vos passagers, même s'ils ont leur permis de conduire, ne pourront plus reprendre le volant... et vous serez obligé de continuer votre trajet à pied.

En 2020, déjà 25 conducteurs sont devenus piétons, dont 2 motards...

Lutte contre l'alcool au volant ou les conduites sous l'emprise alcoolique

En Haute-Savoie, les conduites sous l'emprise alcoolique sont responsables de près de 13 % des accidents mortels (données 2019) contre 30 % en France métropolitaine (données 2018). Boire ou conduire : il faut choisir !

Les contrôles d'alcoolémie

En 2019, 124 318 contrôles d'alcoolémie ont été réalisés par les forces de l'ordre, dont 3 130 se sont révélés positifs (soit une alcoolémie au-dessus de 0,2 g d'alcool par litre de sang pour les nouveaux titulaires du permis de conduire de moins de 3 ans, soit au-dessus de 0,5 g d'alcool par litre de sang pour l'ensemble des autres conducteurs).

Au 31 avril 2020, 38 031 contrôles d'alcoolémie ont déjà été réalisés et 807 se sont avérés positifs. Chaque jour, dans notre département, en 2019 :

- 340 contrôles d'alcoolémie sont réalisés (312 en 2018),
- 9 personnes sont contrôlées sous l'emprise de l'alcool (11 en 2018).

Au 30 avril 2020, chaque jour, dans notre département :

- **316 contrôles d'alcoolémie** sont réalisés (347 en 2019),
- **7 personnes sont contrôlées** sous l'emprise de l'alcool (11 en 2019).

Pendant la période de confinement les forces de l'ordre ont continué leurs contrôles d'alcoolémie : en avril 2020, 6 014 personnes ont été contrôlées, 101 étaient en infraction soit plus de 3 par jour .

Rétention et suspension de permis

En 2019, 1 809 rétentions et 1 473 suspensions de permis dus à la consommation excessive d'alcool.

En 2019, en Haute-Savoie, 51 % des retentions et 48 % des suspensions de permis sont dues à la consommation d'alcool.

En 2019, en Haute-Savoie, chaque jour, à cause de l'alcool au volant : 5 rétentions de permis (en 2018), 4 suspensions de permis (5 en 2018).

Conduite sous l'emprise alcoolique : connaissez-vous les risques ?

Taux égal ou supérieur à 0,2 g/l pour les permis probatoires

Retrait de 6 points sur permis de conduire - Attention : la 1ère année du permis probatoire, le conducteur perd son permis pour solde de points nul, il doit repasser l'examen du permis de conduire (code et conduite)

- Amende forfaitaire de 135 euros
- Immobilisation du véhicule
- Suspension du permis (jusqu'à 3 ans)

Taux égal ou supérieur à 0,5 g/l

- Retrait de 6 points sur permis de conduire
- Amende forfaitaire de 135 euros
- Immobilisation du véhicule
- Suspension du permis (jusqu'à 3 ans)

Taux compris entre 0,5 et 0,8 g/l

- Amende forfaitaire de 135 euros
- Retrait de 6 points sur le permis de conduire

En cas de comparution devant le tribunal -sur décision du Procureur de la République ou de contestation de l'amende forfaitaire- possibilité de suspension du permis de conduire.

Taux égal ou supérieur à 0,8 g/l

- Retrait de 6 points sur le permis de conduire
- Amende pouvant aller jusqu'à 4 500 euros
- Immobilisation du véhicule
- Suspension (jusqu'à 3 ans) voire annulation du permis
- Obligation de suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière aux frais du contrevenant
- Peine de prison (jusqu'à 2 ans)

Récidive avec un taux égal ou supérieur à 0,8 g/l ou état d'ivresse manifeste

- Retrait de 6 points sur le permis de conduire
- Amende pouvant aller jusqu'à 9 000 euros
- Confiscation du véhicule
- Annulation du permis (jusqu'à 3 ans)
- Stage obligatoire de sensibilisation à la sécurité routière aux frais du contrevenant
- Peine de prison (jusqu'à 4 ans)

Refus de soumettre à une vérification de présence d'alcool dans le sang

- Retrait de 6 points sur le permis de conduire
- Amende pouvant aller jusqu'à 4 500 euros
- Immobilisation du véhicule
- Suspension (jusqu'à 3 ans) voire annulation du permis
- Stage obligatoire de sensibilisation à la sécurité routière aux frais du contrevenant
- Peine de prison (jusqu'à 2 ans)

Alcool et stupéfiants

Une consommation de stupéfiants, associée à un taux d'alcool prohibé, est passible de 3 ans d'emprisonnement, de 9 000 euros d'amende, d'un retrait de 6 points, d'une suspension ou annulation de 3 ans du permis de conduire et d'une immobilisation ou confiscation du véhicule.

Lutte contre la conduite sous stupéfiants au volant

En 2018, en France, 502 personnes sont décédées sur les routes des suites d'un accident impliquant un conducteur ayant consommé un ou des produits stupéfiants.

Les contrôles de stupéfiants

En 2019, 6 370 contrôles de stupéfiants ont été réalisés par les forces de l'ordre, dont 1 364 se sont révélés positifs, soit 21,4 %.

Au 30 avril 2020, 2 565 contrôles de stupéfiants ont déjà été réalisés, 540 se sont avérés positifs soit 21,1 %.

Chaque jour, dans notre département, en 2019 :

- 17 contrôles de stupéfiants sont réalisés (6 en 2018),
- 4 personnes sont contrôlées sous l'emprise de stupéfiants (2 en 2018).

Au 30 avril 2020, chaque jour, dans notre département,

- 21 contrôles de stupéfiants sont réalisés (16 en 2019),
- 5 personnes sont contrôlées sous l'emprise de stupéfiants (4 en 2019).

Pendant la période de confinement les forces de l'ordre ont continué leurs contrôles de stupéfiants : en avril 2020, 469 personnes ont été contrôlées, 110 étaient en infraction.

Rétention et suspension de permis

En 2019, 773 rétentions et 721 suspensions de permis dus à la consommation de stupéfiants.

En 2019, en Haute-Savoie, 22 % des rétentions et 23 % des suspensions de permis sont dues à la consommation de stupéfiants.

En 2019, en Haute-Savoie, chaque jour, la consommation de stupéfiants entraîne : 2 rétentions de permis (2 en 2018), 2 suspensions de permis (2 en 2018).

QUELS SONT LES RISQUES ?



JE PRENDS LE RISQUE DE PERDRE MES RÉFLEXES AU VOLANT

Prendre des stupéfiants a des conséquences sur ma conduite :

Le cannabis entraîne une baisse de vigilance, une mauvaise coordination, un allongement du temps de réaction et une diminution des facultés visuelles et auditives.

L'ecstasy crée un état d'éveil et d'excitation qui masque la fatigue, elle donne un sentiment d'assurance, de contrôle de soi et provoque un comportement irrationnel au volant.

La cocaïne entraîne une conduite agressive qui s'associe à des erreurs d'attention ou de jugement et peut provoquer la perte de contrôle du véhicule.

Les opiacés (opium, morphine) provoquent une perte d'attention, des réflexes et de la conscience du danger et des obstacles.



JE PRENDS LE RISQUE DE ME RETROUVER À PAYER UNE LOURDE FACTURE

Si j'ai un accident, les réparations de mon véhicule ne sont pas prises en charge par mon assurance et je perds le bénéfice des garanties complémentaires souscrites auprès de celle-ci, qui peut également résilier mon contrat.

Les personnes qui auraient été blessées dans l'accident peuvent demander en justice des dommages et intérêts très importants.

JE PRENDS LE RISQUE D'ÊTRE CONTRÔLÉ(E) POSITIF(VE)

La police et la gendarmerie disposent d'un test salivaire qui a la capacité de détecter les différents types de drogues en quelques minutes. Ce dépistage peut être effectué même lorsque mon véhicule est à l'arrêt, moteur coupé.

En fonction des drogues et des modes d'usage employés, je peux être contrôlé(e) positif(ve) jusqu'à plusieurs heures après la prise de stupéfiants (même jusqu'à plusieurs jours, par exemple en présence d'amphétamines).

Si je refuse de me soumettre à ce test, je suis passible de 2 ans d'emprisonnement et de 4500 euros d'amende, les mêmes peines que dans le cas d'un contrôle positif.



JE PRENDS LE RISQUE D'UNE PEINE TRÈS LOURDE

Si je suis contrôlé(e) positif(ve) aux stupéfiants, je perds automatiquement 6 points sur mon permis de conduire. Je risque jusqu'à 3 ans de suspension de permis, voire son annulation avec l'interdiction de le repasser durant au moins 3 ans.

Je risque aussi 2 ans d'emprisonnement et 4500 euros d'amende. Cette peine peut aller jusqu'à trois ans et 9000 euros d'amende si j'ai en plus consommé de l'alcool.

En cas d'accident mortel, je risque jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150000 euros d'amende.



JE PRENDS LE RISQUE DE ME TUER, OU DE TUER QUELQU'UN

En 2015, 23% des personnes décédées sur les routes ont été tuées dans un accident impliquant un conducteur sous l'emprise de stupéfiants.

Si je conduis sous l'emprise du cannabis, je double le risque d'être responsable d'un accident mortel. Ce risque est multiplié par 15 si j'ai mélangé le cannabis avec de l'alcool.



Mobilités douces : à vélo ou en trottinette, partez bien équipé !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE, RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

CASQUE RECOMMANDÉ

AVERTISSEUR SONORE OBLIGATOIRE*

SYSTÈME DE FREINAGE OBLIGATOIRE*

CATADIOPTRES ARRIÈRE ET LATÉRAUX OBLIGATOIRES*

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE OBLIGATOIRES*

1 PERSONNE -12 12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

*À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2020

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

ÉQUIPEMENTS À VÉLO OBLIGATOIRES RECOMMANDÉS

CASQUE

GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT (HORS AGGLOMÉRATION) RECOMMANDÉ DANS TOUTES LES SITUATIONS

AVERTISSEUR SONORE

FREINS AVANT ET ARRIÈRE

FEU JAUNE OU BLANC ET CATADIOPTRE BLANC

PNEUS À BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES

SIÈGE ENFANT ADAPTÉ OBLIGATOIRE (MOINS DE 5 ANS)

CASQUE ENFANT (MOINS DE 12 ANS)

FEU ET CATADIOPTRE ROUGES

ÉCARTEUR DE DANGER

PNEUS GONFLÉS CORRECTEMENT

CATADIOPTRE DE ROUE ORANGE

CATADIOPTRE DE PÉDALE ORANGE

CATADIOPTRE DE ROUE ORANGE